



DELEGUES EN EXERCICE : 28

NOMBRE DE PRESENTS : 26

NOMBRE DE VOTANTS : 28

L'an deux mille vingt-six, le 15 septembre à 18 h 30, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 9 septembre, s'est rassemblé à l'Hôtel de Ville de Cestas, sous la présidence de Monsieur Bernard GARRIGOU, Président.

PRESENTS :

Messieurs – GARRIGOU - BEYRAND – BUCHOUL – CELAN – CHIBRAC - DEFFIEUX - FABRE - GORALCZYK – HARRIBEY – LANGLOIS – MERCIER – PROUILHAC – QUINTANO – QUISSOLLE - STEFFE

Mesdames – ALOS - BOUYE – ETCHEVERS - FABRE – GANDRAND – GOURPIL - HANRAS – MOREIRA - NOBLE – ROUSSEL - SILVESTRE

ABSENTS EXCUSES : Néant

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Madame DESVERGNES à Madame FABRE

Madame REMIGI à Monsieur STEFFE

ELUS PRESENTS AYANT QUITTE LA SALLE ET NE PARTICIPANT PAS AU VOTE : Néant

SECRETAIRE DE SEANCE

Madame ETCHEVERS est désignée comme secrétaire de séance.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein même du Conseil. Madame ETCHEVERS qui a obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

La convocation du Conseil Communautaire a été affichée en Mairie conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, et le procès-verbal de la présente séance sera publié conformément aux articles L5211-1 et L5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 7 Juillet 2026 est adopté à 27 voix POUR et 1 voix CONTRE (Monsieur FABRE).

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 SEPTEMBRE 2026 -
DÉLIBÉRATION N° 2026/6/5
Réf 8.6

**OBJET : CONTRAT D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE AVEC LA CCI –
ZONE D'ACTIVITES SAINT JEAN D'ILLAC / PIERROTON**

Monsieur le Président expose,

L'exercice par une collectivité locale de sa compétence en matière de développement économique revêt une importance essentielle dans la construction de la dynamique économique de son territoire en investissant la sphère économique, notamment sur le foncier disponible pouvant y contribuer activement.

L'acquisition et le programme d'aménagement du site Mondy à Saint Jean d'Illac répond à ces objectifs de stimulation de la croissance locale et de la création d'emplois tout en permettant de mettre en place des politiques et des actions ciblées propices à l'innovation et à la diversification économique dans le but de soutenir aussi bien nos entreprises que d'attirer de nouveaux investisseurs.

Le site MONDY, initialement propriété du groupe Mondy-Lembacel pour la fabrication d'emballages industriels, est situé sur la Commune de Saint Jean d'Illac au 3 284 avenue de Pierroton sur la parcelle cadastrée C1 470.

La parcelle BM36 sur laquelle est implantée le site est d'une superficie de 42 134 m² dont 12 100 m² de surface bâtie. Il dispose de 2 bâtiments principaux (un 1er d'une surface de 9 500m² comprenant bureaux et hangars de gardiennage, un 2nd de type hangar de 2 600m²). Le site est actuellement occupé par 3 locataires sous convention d'occupation précaire.

En cohérence avec les orientations du Débat d'Orientations Budgétaires de l'année 2017, le Conseil Communautaire, par délibération 4/6 du 28 août 2017 a acté le principe d'acquisition de cet ensemble immobilier dans le cadre d'une proposition du Maire de Saint Jean d'Illac afin de maintenir l'emploi et l'activité ainsi que la réalisation d'un village artisanal. Un budget annexe a été créé pour la réalisation de cette opération. Cette acquisition a été réalisée dans le cadre de l'exercice du Droit de Préemption.

Le projet d'aménagement de cette zone d'activités a été retardée compte tenu d'un recours déposé par l'acquéreur évincé visant à faire annuler la préemption. Après plusieurs jugements, le Conseil d'Etat, par décision rendue le 27 juin 2025, a confirmé le jugement de la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux favorable à la Communauté de Communes, mettant fin aux contentieux portant sur la légalité de l'exercice du droit de préemption.

La Communauté de Communes est donc désormais en mesure de poursuivre ses réflexions quant au futur aménagement de cette zone d'activités.

Si plusieurs hypothèses d'aménagement et de destination ont été formulées dès 2017 lors de l'acquisition de cette parcelle, les mutations du contexte économique, traversé par plusieurs crises successives depuis 2020, ainsi que l'évolution des besoins et projets des entreprises souhaitant s'implanter localement nécessitent de mettre en œuvre une méthodologie pour accompagner les élus dans l'identification des orientations possibles de développement

économique en cohérence avec les enjeux du territoire.

C'est à ce titre que la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Bordeaux Gironde a été sollicitée pour travailler sur une proposition d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour étudier la restructuration et la valorisation foncière de cette zone d'activités.

La chambre consulaire, forte de son expérience sur des études d'implantation et programmation économique ainsi que d'opérations de redynamisation, propose dans cette optique le plan d'accompagnement suivant :

- Une phase 1 de **diagnostic**, après cadrage de l'étude et constitution d'un comité de pilotage pour son suivi, qui permettra de cibler les atouts, faiblesses et enjeux du projet et de le restituer dans son environnement économique et urbain en tenant compte des caractéristiques du territoire d'étude ainsi que celles du site et de ses possibles contraintes,
- Une phase 2 de **programmation économique** qui permettra de qualifier et hiérarchiser les activités cibles ainsi que des différents scénarii de reconversion du site en pointant les avantages, contraintes et points de vigilance identifiés respectifs. Une synthèse et des préconisations seront émises pour la poursuite du projet.

Entendu ce qui précède et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, par 27 voix POUR et 1 ABSTENTION (Monsieur FABRE),

- **Fait siennes** les conclusions du rapporteur,
- **Valide** les principes et objectifs de l'assistance à maîtrise d'ouvrage proposée par la CCI Bordeaux Gironde dans la cadre du projet du futur aménagement de la ZA Saint Jean d'Illac/Pierroton,
- **Autorise** le Président à signer la proposition de la CCI Bordeaux Gironde dans cette optique pour un montant de 19 700 Euros pour les phases d'accompagnement proposées.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
LE PRÉSIDENT – Bernard GARRIGOU

LA SECRÉTAIRE DE SEANCE,
Sandrine ETCHEVERS

Le Président

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération compte-tenu de la réception en Préfecture le 21/09/2026 et de sa publication sur le site internet de la Communauté de Communes le 21/09/2026

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
JALLE EAU BOURDE



AMO ÉTUDE DE RESTRUCTURATION ET DE VALORISATION FONCIÈRE

PROPOSITION



**CCI BORDEAUX
GIRONDE**

Système de Management de la Qualité certifié ISO 9001 par :



CDC Jalle Eau Bourde
Août 2026



- 1 **Méthode d'intervention**
- 2 **Equipe projet**
- 3 **Calendrier**
- 4 **Modalités**
- 5 **Proposition financière**

CONTEXTE

Le site dit « MONDI », situé au 3 284 avenue de Pierroton à Saint-Jean-d'Ilac, se situe sur une parcelle d'une superficie de 20 000 m², dont 14 000 m² de surface bâtie et 6 000 m² de surface non bâtie. Propriété historique du groupe MONDI-LEMBACEL, la CDC Jalle Eau Bourde est devenue propriétaire de ce site en 2018 à la suite d'une préemption. Une partie du site est occupée, notamment par la société DETEXIAL dans le cadre d'une convention précaire (10 500 m²).

À la suite d'un contentieux lors de l'exercice de la préemption, la CDC Jalle Eau Bourde reste propriétaire de la parcelle et doit proposer un projet économique sur tout ou partie de l'emprise. Elle souhaite être accompagnée sur la définition de la programmation économique du futur site, ainsi que sur sa valorisation immobilière.

La CDC Jalle Eau Bourde a ainsi sollicité un accompagnement de la CCI Bordeaux Gironde visant à définir, sur la base de scénarii, une programmation économique pour le futur site en tenant compte des caractéristiques du site et de la faisabilité du projet. La définition de montage(s) immobilier(s) permettant de développer les différents projets sera également un élément prégnant de cette étude.

Cette étude se déploiera en mode projet en associant de façon régulière les élus et techniciens concernés au travers d'un comité de pilotage afin qu'ils puissent se positionner sur le scénario le plus adapté au territoire.

1. METHODE D'INTERVENTION

PHASE 1: DIAGNOSTIC

PARTIE 1 – CADRAGE DE L'ÉTUDE



Objectif : définir les attentes, le calendrier de l'étude et auditionner les différents acteurs du projet.

1.1. Réunion de cadrage et suivi du déroulement de l'étude.

Une réunion de cadrage sera organisée de manière à valider en amont de l'étude la méthodologie de travail (étapes, personne(s) référente(s)...) ainsi que son calendrier. Elle permettra en outre de discuter des aspirations et attentes quant à l'évolution du site d'étude.

En vue du suivi de cette étude, un **comité de pilotage** sera constitué. Seront identifiés les différents **élus et parties prenantes à l'étude** qui se réuniront à chaque étape décisionnelle jusqu'à la restitution finale de l'étude.

Enfin, la réunion de cadrage sera l'occasion de cibler les documents et données utiles au bon déroulement de l'étude.

Moyens et Ressources

- 1 réunion de cadrage

1. METHODE D'INTERVENTION

PHASE 1: DIAGNOSTIC

PARTIE 2 – DIAGNOSTIC INITIAL DU SITE



Objectif : Définir les caractéristiques et contraintes liées au site afin de déterminer de façon précise le potentiel de développement du site.

Il conviendra d'appréhender plusieurs scénarii sur le bâti (démolition /reconstruction, reconfiguration du bâti existant) et les différents impacts budgétaires liés à ces opérations.

2.1. Caractéristiques du site et contraintes

Les caractéristiques urbaines, techniques et environnementales propres au terrain du projet (et à la ZA des Cantines quand l'échelle d'analyse s'avère pertinente) seront étudiées :

- Analyse foncière et cadastrale,
- Analyse règlementaire (PLU, servitudes, risques),
- Risques, nuisances et contraintes environnementales,
- Insertion paysagère et architecturale,
- Voirie, accessibilité et flux routiers,
- Couverture en réseaux (internet, électricité, eau...) – *sous réserve de leur transmission.*
- Canalisations souterraines

Moyens et Ressources

- PLU de Saint-Jean-d'Ilac
- Terrain
- Outil UrbanSimul
- Géorisques
- Outils cartographiques (QGIS, Illustrator)
- Données communales ou intercommunales

2.2. Pré-estimation du coût global de remise à niveau

Les principaux postes de coûts (dépollution, réhabilitation, etc.) seront identifiés.

Puis, une **approche par ratios** sera mobilisée afin d'estimer les coûts de remise à niveau du terrain et du bâti.

La définition des ratios s'appuiera sur les référentiels techniques et économiques disponibles produits, ainsi que sur les références de marché observées sur des projets similaires.

Moyens et Ressources

- Données produites par les organismes spécialisés et acteurs de l'aménagement

1. METHODE D'INTERVENTION

PHASE 1: DIAGNOSTIC

PARTIE 2 – DIAGNOSTIC INITIAL DU SITE



Différentes hypothèses permettront d'affiner les estimations de coût, comme le niveau de pollution ou les types d'activités envisagés. En cas d'impossibilité technique et financière de réhabiliter les bâtiments existants, leur démolition / reconstruction pourra également être étudiée.

L'objectif n'est pas de produire un chiffrage opérationnel détaillé, mais de **fournir une première appréciation des coûts de reconversion**, d'identifier les principaux postes de dépenses et les éventuels facteurs de risque susceptibles d'impacter la faisabilité du projet.

Cette partie permettra de définir un cadre précis de ce qui peut être envisagé au niveau foncier et immobilier sur la parcelle concernée.

PARTIE 3 – ÉTUDE DES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES LOCALES



Objectifs : Appréhender les dynamiques économiques à l'œuvre sur le territoire afin d'intégrer au mieux le projet dans son environnement. Effectuer une première identification des acteurs économiques endogènes et exogènes au territoire, susceptibles d'être intéressés par une implantation sur le site étudié.

3.1. Dynamiques socio-démographiques

Plusieurs indicateurs seront analysés afin d'identifier les dynamiques démographiques et sociales en cours sur le territoire de Saint-Jean-d'Illac et de la communauté de communes :

- Évolution démographique (nombre d'habitants, évolution et perspectives démographiques),
- Répartition de la population par âge,
- Répartition de la population par CSP,
- Analyse de la population active,
- Niveau de qualification de la population,
- Niveau de vie,
- Flux de déplacement domicile-travail.

Moyens et Ressources

- Statistiques INSEE
- Données DGFIP

1. METHODE D'INTERVENTION

PHASE 1: DIAGNOSTIC

PARTIE 3 – ÉTUDE DES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES LOCALES



3.2. Caractéristiques économiques du territoire

Cette partie s'attachera à analyser les dynamiques économiques propres au tissu d'activité communal et au sein de l'aire d'influence de la commune.

Les éléments suivants seront notamment étudiés :

- **Caractéristiques des établissements :** évolution du nombre d'établissements, répartition par secteurs d'activités, taille des établissements, dates d'implantation,
- Estimation du **nombre d'emplois** et évolution,
- Analyse des **créations et cessations d'entreprises**,
- Principales **filières économiques** représentées.

Un focus sera par ailleurs réalisé sur les **zones d'activités** de la communauté de communes.

Cette analyse permettra de dresser le **profil économique du territoire** et d'en identifier les atouts et faiblesses, en vue d'y projeter les futurs scénarii de développement.

Moyens et Ressources

- Données SIMON
- Données CapFinancials
- Terrain
- Outils cartographiques (QGIS, Illustrator)

3.3. Identification des attentes et projets des entreprises locales

Les entreprises de la commune et de la communauté de communes seront interrogées au moyen d'une enquête sur leurs besoins fonciers et immobiliers actuels et futurs.

L'objectif de cette consultation est d'**identifier les entreprises locales susceptibles d'être intéressées par une implantation au sein du terrain étudié**, et les conditions de cette implantation.

I. METHODE D'INTERVENTION

PHASE 1: DIAGNOSTIC

PARTIE 3 – ÉTUDE DES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES LOCALES



L'enquête permettra d'identifier, pour chacune d'entre elles :

- Les surfaces recherchées,
- Le mode d'occupation envisagé (achat, vente),
- Les caractéristiques recherchées du terrain et du local,
- L'intérêt pour une implantation sur le site étudié,
- Etc.

Si la communauté de communes ou la ville de Saint-Jean-d'Ilac disposent d'un listing d'entreprises souhaitant s'implanter sur le territoire, ces activités pourront également être interrogées et être répertoriées dans cette partie.

3.4. Consultation des acteurs ressources en matière de développement économique

Un rapprochement sera opéré par la CCIBG auprès de brokers ou d'agences spécialisées dans l'attractivité et le développement économique.

Cette prise de contact aura pour objectif de venir **nourrir la réflexion autour de l'orientation économique** à donner au site d'étude, de même que **d'identifier des entreprises potentiellement intéressées** par une implantation sur le site.

Moyens et Ressources

- Questionnaires
- Outil Sphinx
- Demandes d'implantation auprès de la CDC ou de la commune

Moyens et Ressources

- Réseaux CCI et partenaires

1. METHODE D'INTERVENTION

PHASE 2 : PROGRAMMATION ÉCONOMIQUE ET IMMOBILIÈRE

PARTIE 1 – DÉFINITION DU POSITIONNEMENT ÉCONOMIQUE DU SITE



Objectif : élaborer différents scénarii de programmation économique au regard des caractéristiques du site et des ambitions du territoire.

4.1. Qualification et hiérarchisation des activités cibles

Afin d'éclairer les choix de programmation économique, une **analyse multicritère** sera proposée afin d'évaluer l'opportunité d'accueillir différentes catégories d'activités sur le site.

La définition des catégories d'activités étudiées s'adossera sur les typologies d'entreprises identifiées en parties 3.3 et 3.4 et la volonté de porter un développement économique cohérent avec la dynamique de Saint-Jean-d'Ilac, avec une piste de réflexion autour de l'innovation.

Une **matrice d'aide à la décision** sera construite afin d'apprécier la contribution de chaque type d'activité au projet de reconversion au regard de plusieurs critères :

- Le **nombre d'emplois créés** ;
- La **valeur ajoutée** et les retombées économiques locales ;
- La **compatibilité** avec les caractéristiques et contraintes du site, l'environnement urbain et le tissu économique existant ;
- Les **impacts potentiels** générés en matière de trafic, nuisances et risques ;
- La **capacité à renforcer l'attractivité** et l'image du territoire ;
- La **demande estimée** émanant des activités pressenties ;
- La **consommation foncière** et l'intensité d'usage du site ;

Cette démarche permettra d'identifier les activités les plus adaptées aux caractéristiques du site et aux objectifs de la collectivité.

Moyens et Ressources

- Phase 1 de l'étude
- Données économiques CCI / SIMON
- Données statistiques INSEE, ESANE
- Référentiels et données environnementales
- Études prospectives et observatoires de filières

1. METHODE D'INTERVENTION

PHASE 2 : PROGRAMMATION ÉCONOMIQUE ET IMMOBILIÈRE

PARTIE 2 – SCENARIIS DE RECONVERSION



5.1. Élaboration de scénarii de reconversion

À partir des activités identifiées comme pertinentes dans le cadre de la matrice d'aide à la décision et des préférences exprimées par le comité de pilotage, plusieurs scénarii de reconversion seront élaborés.

Ils permettront de traduire différents positionnements économiques envisageables en hypothèses concrètes d'occupation et de transformation du site, et d'écarter les hypothèses dont les conditions de réalisation apparaîtraient incompatibles avec les caractéristiques du site.

Moyens et Ressources

- Phase 1 de l'étude
- Matrice de sélection des activités cibles
- PLU de Saint-Jean-d'Illac
- Outil UrbanSimul
- Données DVF
- Ratios de loyer

Les scénarii hypothétiques suivants pourront être explorés :

- **Consolidation des entreprises locales :** renforcement des entreprises endogènes au territoire, réponse aux besoins de la population ;
- **Hébergement et services aux entreprises :** cluster d'entrepreneurs type coworking ou pépinière d'entreprises ;
- **Implantation d'une activité exogène au territoire à forte valeur ajoutée :** activités de production, industrielles, technologiques... ;
- **Programmation économique mixte :** association de plusieurs typologies d'activités et de produits immobiliers.

La construction des scénarii intégrera également l'hypothèse d'une cession d'une partie de l'emprise au bénéfice de l'exploitation agricole voisine. Ses incidences sur la surface disponible, l'organisation du site et l'équilibre général de l'opération seront prises en compte.

1. METHODE D'INTERVENTION

PHASE 2 : PROGRAMMATION ÉCONOMIQUE ET IMMOBILIÈRE

PARTIE 2 – SCÉNARI DE RECONVERSION



Chaque scénario précisera notamment :

- Le ou les **positionnement(s) économique(s)** retenu(s) et les **activités** ciblées ;
- Les **besoins fonciers et immobiliers** associés ;
- Les **implications pressenties sur le bâti** au regard des besoins immobiliers et des éléments techniques disponibles : conservation, réhabilitation, renouvellement du bâti ;
- Les **modalités de valorisation immobilière** envisageables : location, cession, occupation mixte, ... ;
- Les **niveaux de loyer ou prix de vente** nécessaires pour contribuer à l'équilibre de l'opération, confrontés aux valeurs de marché du secteur ;
- L'**horizon de retour sur investissement** associé aux précédentes hypothèses ;

Ils constitueront un outil d'aide à la décision permettant aux élus de se projeter sur la base de l'ensemble des éléments étudiés en amont.

Moyens et Ressources

- Phase 1 de l'étude
- Matrice de sélection des activités cibles
- PLU de Saint-Jean-d'Illac
- Outil UrbanSimul
- Données DVF
- Ratios de loyer

5.2. Synthèse et préconisations pour la poursuite du projet

Les différents scénarii seront comparés afin d'en restituer de manière synthétique les principaux atouts, contraintes, et points de vigilance.

Cette synthèse permettra d'accompagner le comité de pilotage dans le choix et, le cas échéant, l'ajustement d'un scénario préférentiel.

Les prochaines étapes nécessaires à la poursuite du projet seront identifiées, notamment les études et expertises complémentaires à engager pour sécuriser le scénario retenu, ainsi que les principales étapes préalables à sa mise en œuvre.

2. EQUIPE PROJET

Laurent PUTZ

Directeur Adjoint

Il supervise l'équipe projet, intervient sur les missions d'études et de développement économique, les projets de requalification urbaine, les missions prospectives, ainsi que la mise en place d'observatoires et le traitement de la data.



Lucie GIROD

Chargée d'études Urbanisme

Ses missions s'articulent autour de la réalisation d'études économiques, foncières et commerciales, ainsi que de la rédaction d'analyses et d'avis relatifs à l'urbanisme réglementaire.



Benoît de BENGY

Conseiller Dynamique territoriale & Accompagnement des acteurs locaux

En charge des relations entre la CCIBG et les collectivités territoriales sur le périmètre des Landes et Graves de Cernès, il intervient sur des missions d'appui d'aide à la décision et sur la mise en place de préconisations opérationnelles.



3. CALENDRIER

Durée de la prestation :

4 mois à partir de la signature du devis.

4. MODALITES

Maitre d'œuvre :

Chambre de Commerce et d'Industrie Bordeaux Gironde.

LIVRABLES :

Les résultats seront transmis sous forme de rapport d'étude au format PDF.

Condition de règlement :

Le paiement s'effectuera par virement. Un acompte de 30 % à la signature de la commande et le solde à la restitution

5. PROPOSITION FINANCIERE

	COÛT NET DE TAXES
PHASE 1: DIAGNOSTIC	12 400 €
Détail :	
- Partie 1: Réunion de cadrage	730 €
- Partie 2: Diagnostic initial du site	4 370 €
- Partie 3: Étude des dynamiques économiques locales	7 300 €
PHASE 2: PROGRAMMATION ÉCONOMIQUE ET IMMOBILIÈRE	7 300 €
Détail :	
- Partie 1: Définition du positionnement économique du site	2 550 €
- Partie 2: Scenarii de reconversion	4 750 €
TOTAL	19 700 €

DATE | SIGNATURE ET MENTION BON POUR ACCORD

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Nos conditions générales de vente sont consultables sur
<https://www.bordeauxgironde.cci.fr/conditions-generales-de-vente>



NOS REFERENCES

ÉTUDES DE PROGRAMMATION COMMERCIALE ET DE MISE EN PLACE D'OPÉRATIONS DE REDYNAMISATION URBAINE

Définir un programme d'actions visant à la redynamisation des activités commerciales et artisanales :

Artigues-Près-Bordeaux (2025) : Etude de potentiel commercial sur l'ilot Belle-aire

Floirac (2025) : Etude de potentiel commercial Ilot I

Halle Fayat – Floirac (2024) : Etude de programmation commerciale et scénarii d'implantation

Saint-Selve (2023) – Etude de potentiel commercial sédentaire et non sédentaire

Le Barp (2023) – Etude de programmation commerciale du centre-bourg

La Teste-de-Buch (2023) – Etude de redynamisation commerciale de la ville

Castillon-la-Bataille (2022) – Etude de redynamisation commerciale sédentaire et non sédentaire du centre-ville

CDC Médullienne (2022) – Etude de redynamisation commerciale et artisanale des polarités de la CDC

Lormont (2022) – Etude de préemption commerciale

Arès (2022) – Etude de redynamisation commerciale

CDC Montesquieu (2022) – Schéma de développement commercial et artisanal

ÉTUDES D'IMPLANTATION

Biganos (2023) – Etude d'implantation d'un restaurant dans un tiers lieu

Andernos-Les-Bains (2023) – Etude d'implantation d'un coworking

Caserne Benaige (2022) – Etude d'implantation hôtelière (2022)

Coutras (2021) – Etude d'implantation d'un hôtel économique (2021)

NOS OBSERVATOIRES

DATA COM : observatoire de l'offre commerciale

ETEM : observatoire de la demande commerciale et des comportements d'achats des ménages,

TERRANALYS : observatoire des territoires,

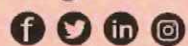
Baromètre de l'économie : observatoire de la conjoncture girondine,

Observatoire de la création d'entreprises,

Observatoire de l'hôtellerie,

Plate-forme de l'immobilier d'entreprise : promotion du foncier économique.

bordeauxgironde.cci.fr



**CCI BORDEAUX
GIRONDE**

